

# **RELEVÉ DES DÉCISIONS du conseil municipal du 23/05/13**

## **Approbation du compte rendu du conseil du 25 avril**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **Déclaration d'intention d'aliéner**

A l'unanimité le conseil décide de ne pas user du droit de préemption sur un bien en vente dans le secteur de la place d'En Serié.

## **Délibération relative aux modifications des statuts du Sicoval**

Il s'agit de la réduction du nombre de délégués communautaires, qui passera de 127 actuellement à 76, avec un seul représentant pour les petites communes. La modification est approuvée à la majorité (5 voix pour, 4 abstentions)

## **Extension du périmètre du syndicat de transport des personnes âgées**

Approuvé à l'unanimité.

## **Délibération relative aux modifications statutaires du syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil Lafage**

Il est nécessaire d'annuler la délibération précédente, du fait du refus d'une commune d'intégrer le Syndicat. Approuvé à l'unanimité

## **DBM n°1**

Il est nécessaire de majorer les dépenses d'investissement (10000€ de menuiseries et 289,30€ de travaux dans le local technique). L'équilibre se fait grâce à une augmentation des recettes d'investissement de 8216€ assortie d'une diminution du poste de dépenses imprévues d'investissement.

Approbation à l'unanimité.